

Bidart

B I D A R T E

BIDART, LE 04/12/2024

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
CITÉ ADMINISTRATIVE
RUE JULES FERRY
BOITE 55
33090 BORDEAUX CEDEX

OBJET : DDEP BANQUETTES PAVILLON ROYAL



MAIRIE DE BIDART
BIDARTEKO HERRIKO ETXEA

Place Sauveur Atchoarena, BP10
S. Atchoarena Plaza, 10 PK
64210 Bidart - Bidarte

[T] — 05 59 54 90 67
[F] — 05 59 26 56 71

secretariat@bidart.fr
www.bidart.fr

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la demande de dérogation relative à la protection des espèces en vue d'un prélèvement de plantes protégées sur le territoire communal, et plus précisément sur la plage du Pavillon Royal, je soussigné, M. Emmanuel ALZURI, Maire de Bidart, atteste par la présente de l'engagement de la commune à assurer la pérennisation des sites d'accueil sur une durée de 30 ans.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables à notre territoire. La commune veille et veillera à la préservation de ces espaces conformément aux objectifs de protection et de gestion durable des milieux naturels.

La commune reste à votre disposition pour toute précision complémentaire ou pour toute démarche visant à formaliser davantage cet engagement.

AFFAIRE SUIVIE PAR:

JON SUDUPE

Responsable du service espaces
verts et paysages
Berdeguneen eta
paisaienzerbitzuaren
arduraduna

[T] — 05 59 54 98 76
j.sudupe@bidart.fr

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.



EMMANUEL ALZURI

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,